



École Enfant-Soleil

Important Janvier 2023



Chers parents,

Nous espérons que vous avez passé de belles vacances et que les enfants sont en grande forme pour poursuivre l'année scolaire. Tous les membres de la grande équipe de l'école Enfant-Soleil se joignent à nous pour vous souhaiter, à vous et à vos proches, une **merveilleuse année 2023**.

Agata Kajl
Directrice

Ouarda Samira Benabdoun
Directrice adjointe

Amandalie Lacorse
Directrice adjointe

Présence à l'école :

Au Québec, l'instruction des enfants est un droit, mais également une obligation légale. « Le calendrier scolaire de l'élève comprend l'équivalent d'un maximum de 200 journées dont au moins **180** doivent être consacrées aux services éducatifs. » *Extrait du Régime pédagogique qui encadre l'enseignement préscolaire et primaire au Québec.*

Comme parents, vous devez donc prendre tous les moyens nécessaires pour que votre enfant puisse être présent tous les jours de classe, sauf en cas de maladie bien entendu.

1. Assurez-vous que votre enfant arrive à l'heure à l'école et qu'il entre dans l'école en même temps que tous les autres camarades.
2. Dans la mesure du possible, prenez les rendez-vous de votre enfant à l'extérieur des heures de classe.
3. Voyagez en famille lors des périodes de congé prévues au calendrier scolaire. Les parents dont le taux d'absence de leur enfant est trop élevé seront informés par la direction et seront invités à identifier rapidement des moyens pour remédier à la situation. Advenant une situation particulière pour votre enfant, n'hésitez pas à en parler avec son enseignante ou la direction.

Assiduité

	Préscolaire 4 ans	Préscolaire 5 ans	Primaire
Cloche du matin	8h30	8h16	8h05
Cloche de l'après-midi		12h22	

Les élèves en retard doivent être reconduits par un parent au secrétariat afin de motiver le retard. Il est important de noter que lorsque votre enfant arrive en retard, ce délai, aussi court soit-il, fait en sorte qu'il manque des notions importantes en lien avec la leçon. Ensuite, le titulaire de la classe doit lui expliquer à nouveau les consignes. De plus, il dérange tous les autres élèves de la classe qui, eux, sont déjà au travail.

Communication/absence

Il est important de signaler l'absence de votre enfant en précisant son nom, son groupe repère ainsi que le motif de son absence. Vous pouvez, en tout temps, laisser un message au secrétariat (514-747-3065 poste 0).

À partir de maintenant, il est possible pour un parent d'informer l'école d'une absence prévue ou encore de motiver l'absence de leur enfant, et ce, via le Portail parents Mozaik portailparents.ca, sans communiquer avec le secrétariat de l'école.

Source des images : <http://recitpresco.qc.ca/>

portailparents.ca

mozaïkportail

En ?

Heaven

Absences Résultats Finances Dossier Messages Ressources Inscription

Messages

MESSAGE IMPORTANT - TRANSPORT SCOLAIRE -

Pour connaître les informations pour le Transport, veuillez cliquer sur Dossier, puis cliquer plus bas sur Transport. Finalement, veuillez cliquer sur l'autobus pour voir les coordonnées (heure, arrêt, circuit).

Ainsi, en accédant à votre compte, vous remarquerez la nouvelle tuile vous permettant de motiver l'absence de votre enfant. En cliquant sur celle-ci, vous devrez indiquer:

1. la date de l'absence;
2. le type d'absence (toute la journée, une partie de la journée, un retard, etc.);
3. le motif de l'absence (maladie, autobus manqué, rendez-vous médical, etc.);
4. au besoin, ajouter une explication.

Bien entendu, vous devez informer, en premier lieu, le **secrétariat de l'école** de l'absence de votre enfant, et ce, avant le début de la journée. Pour les enfants qui fréquentent le service de garde, il est toujours apprécié de recevoir le message d'absence au poste 4008.

Certains parents informent le titulaire également, mais sachez que vous devez **tout d'abord informer le secrétariat de l'école.**

Absences Résultats Finances Do

Absences prévues

[Aviser l'école d'une absence à venir](#)

Absence pour le jour mois

Choisir un type d'absence

Choisir un motif

Expliquer au besoin

Maximum 200 caractères

Soumettre

Historique des absences

Voyages à l'étranger

En cours d'apprentissage et en fin d'année, les moments d'évaluation sont déterminés par l'enseignant et peuvent être modifiés sans préavis. En conséquence, l'élève qui serait absent sans raison valable (**les voyages ne sont pas des raisons valables de s'absenter**) pour la réalisation de situations d'évaluation de l'école, du Centre de services scolaire ou du ministère de l'Éducation n'aura pas le droit de les reprendre. Cet état de fait pourra occasionner une note à la baisse dans son bulletin scolaire puisque le jugement de l'enseignant en sera influencé. Les parents d'un élève qui sera absent pour un voyage doivent remplir le formulaire absence-voyage (disponible au secrétariat) et l'acheminer au secrétariat de l'école avant la date prévue du voyage. Sachez que le personnel scolaire ne sera pas en mesure de vous acheminer à l'avance les travaux à réaliser pendant la période d'absence de votre enfant.

Calendrier 2022-2023 modifié

Veuillez prendre note que à la suite de la fermeture de l'école vendredi 23 décembre 2022 (tempête de neige), la journée pédagogique du 27 avril sera une journée de classe régulière.

Code de vie

Depuis le début de l'année, nous travaillons à développer des comportements en lien avec les valeurs du code de vie de l'école chez les enfants. De plus, les élèves seront rencontrés par la direction lors de notre tournée d'assemblée d'élèves. Cela est nécessaire pour rappeler les règles à suivre pour le reste de l'année et prévenir les laisser-aller.

Voici les défis du mois de janvier que les élèves auront à relever :

Préscolaire 4 ans : « Je m'habille et je me déshabille rapidement. »

Préscolaire 5 ans : « Quand je joue, je suis doux. »

Primaire et Accueil : « Je m'implique dans mes apprentissages et mes activités pour chercher à m'améliorer. »

Jours de grand froid

Notre objectif sera toujours le même: les élèves prendront l'air pendant leur journée de classe, quitte à raccourcir un peu le temps des récréations s'il fait trop froid. Le bien que font le grand air et l'exercice physique aux enfants vaut la peine qu'ils s'habillent et jouent dehors à quelques reprises au cours de leur journée. Bien entendu, lorsqu'il fait vraiment trop froid, tout comme lorsqu'il pleut d'ailleurs, les élèves restent à l'intérieur. Ces situations demeurent toutefois exceptionnelles; c'est pour cela qu'il est important d'habiller votre enfant selon les prévisions météorologiques. Des critères officiels nous permettent d'évaluer la situation et de prendre la meilleure décision. Seul un billet médical est considéré comme étant une raison valable d'être exempté de la récréation.

Journées pédagogiques

N'oubliez pas que le mercredi 19 janvier et le vendredi 3 février sont des journées pédagogiques. Le service de garde sera offert seulement aux élèves inscrits.

Fermeture tempête

Nous vous invitons à consulter le site Internet du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys au www.csmb.qc.ca afin de valider si l'école est ouverte lors d'une tempête de neige.

Site Web et page Facebook

L'école Enfant-Soleil a un site web. Vous y trouverez une foule d'informations au sujet de l'école. Vous pouvez le consulter en allant à l'adresse suivante :
<https://enfant-soleil.ecolesaintlaurent.ca/>

Nous vous invitons aussi à consulter la page Facebook : École Enfant-Soleil

